

**VILLE DE VARENNES  
SÉANCE GÉNÉRALE**

**3 FÉVRIER 2020  
20 H**

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 3 février 2020, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Geneviève Labrecque, Mélanie Simoneau, Denis Le Blanc, Benoit Duval, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*  
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

*Le maire Martin Damphousse confirme à l'assistance le retrait du sujet ci-après à l'ordre du jour :*

49. Fédération Canadienne des Municipalité (FCM)  
Congrès annuel 2020  
Délégation du Conseil

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**  
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Localisation des zones visées par le projet de règlement 707-126
- Travaux ajoutés par le règlement 885-1
- Montant total des travaux effectués pour les nouveaux ateliers municipaux
- Modification des usages au règlement 707-123
- Détails des travaux autorisés par le PPCMOI 2019-147
- Détails des promesses d'achat dont la signature est autorisée à la présente séance
- Date de paiement des échéances de taxes en 2020
- Demande de paiement du compte de taxes sur une base mensuelle
- Nouveau revêtement autorisé au 707-125
- Largeur des entrées industrielles autorisée sur le territoire
- Localisation du nouveau poste de carburant
- Nouveau système d'alerte à la population et possibilité de localiser les interdictions de stationnement pour déneigement par secteur

*Fin de la première période de questions.*

## PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS

### 2020-041 **Approbation procès-verbal Séance générale 13 janvier 2020**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance générale tenue le 13 janvier 2020 soit  
approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et  
greffier.

ADOPTÉE.

### 2020-042 **Dépôt du procès-verbal de correction Séance générale 9 décembre 2019 Résolution 2019-554**

CONSIDÉRANT l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT l'erreur cléricale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER le dépôt du procès-verbal de correction concernant la résolution  
numéro 2019-554.

ADOPTÉE.

### 2020-043 **Approbation des comptes – Janvier 2020**

IL est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer préparée et  
déposée par le trésorier pour le mois de janvier 2020 :

<b>Fonds d'administration :</b>	3 322 335.89 \$
Paiement par chèques et dépôt direct portant les numéros 36246 à 36513, par débit direct, par dépôt direct et paiements électroniques.	

<b>Fonds des dépenses en immobilisation :</b>	852 438.76 \$
Chèques numéros 3221 à 3238.	

*Certificat du trésorier numéro 3336*

ADOPTÉE.

## RÈGLEMENTS

**A-2020-05 Règlement 300-8 modifiant le règlement numéro 300 concernant le mode de paiement des taxes en plusieurs versements afin de modifier le mode de calcul des échéances**

Avis de motion est donné par madame la conseillère Natalie Parent

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 300-8 modifiant le règlement numéro 300 concernant le mode de paiement des taxes en plusieurs versements afin de modifier le mode de calcul des échéances.

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

**A-2020-06 Règlement 707-124 modifiant le règlement de zonage 707 afin de régir le stationnement dans certaines zones et permettre l'installation de bornes électriques dans toutes les cours**

Avis de motion est donné par madame la conseillère Brigitte Collin

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-124 modifiant le règlement de zonage 707 afin de régir le stationnement dans certaines zones et permettre l'installation de bornes électriques dans toutes les cours.

**2020-044 Adoption – Premier projet de règlement 707-124 modifiant le règlement de zonage 707 afin de régir le stationnement dans certaines zones et permettre l'installation de bornes électriques dans toutes les cours**

IL est proposé par madame la conseillère Natalie Parent  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le premier projet de règlement 707-124 modifiant le règlement de zonage 707 afin de régir le stationnement dans certaines zones et permettre l'installation de bornes électriques dans toutes les cours soit et est adopté.

ADOPTÉE.

**A-2020-07 Règlement 707-125 modifiant le règlement de zonage 707 afin de permettre certains revêtements de toiture et allonger le délai de pose de revêtements pour certains bâtiments**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-125 modifiant le règlement de zonage 707 afin de permettre certains revêtements de toiture et allonger le délai de pose de revêtements pour certains bâtiments.

**2020-045 Adoption – Projet de règlement 707-125 modifiant le règlement de zonage 707 afin de permettre certains revêtements de toiture et allonger le délai de pose de revêtements pour certains bâtiments**

IL est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le projet de règlement 707-125 modifiant le règlement de zonage 707 afin de permettre certains revêtements de toiture et allonger le délai de pose de revêtements pour certains bâtiments soit et est adopté.

ADOPTÉE.

**A-2020-08 Règlement 707-126 modifiant le règlement de zonage 707 afin de retirer la superficie maximale d'un bâtiment principal pour les zones M-411, C-434, C-444, C-455, C-458, C-475, C-476, C-480, C-502, M-505, C-512, M-516, C-527, C-540, C-564, M-575, C-602, C-603, C-604, C-605, C-412, C-628, H-642, C-650**

Avis de motion est donné par madame la conseillère Mélanie Simoneau

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-126 modifiant le règlement de zonage 707 afin de retirer la superficie maximale d'un bâtiment principal pour les zones M-411, C-434, C-444, C-455, C-458, C-475, C-476, C-480, C-502, M-505, C-512, M-516, C-527, C-540, C-564, M-575, C-602, C-603, C-604, C-605, C-412, C-628, H-642, C-650.

**2020-046 Adoption – Premier projet de règlement 707-126 modifiant le règlement de zonage 707 afin de retirer la superficie maximale d'un bâtiment principal pour les zones M-411, C-434, C-444, C-455, C-458, C-475, C-476, C-480, C-502, M-505, C-512, M-516, C-527, C-540, C-564, M-575, C-602, C-603, C-604, C-605, C-412, C-628, H-642, C-650**

IL est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le premier projet de règlement 707-126 modifiant le règlement de zonage 707 afin de retirer la superficie maximale d'un bâtiment principal pour les zones M-411, C-434, C-444, C-455, C-458, C-475, C-476, C-480, C-502, M-505, C-512, M-516, C-527, C-540, C-564, M-575, C-602, C-603, C-604, C-605, C-412, C-628, H-642, C-650 soit et est adopté.

ADOPTÉE.

**A-2020-09 Règlement 707-127 modifiant le règlement de zonage 707 afin d'apporter diverses corrections administratives au texte du règlement**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-127 modifiant le règlement de zonage 707 afin d'apporter diverses corrections administratives au texte du règlement.

**2020-047 Adoption – Premier projet de règlement 707-127 modifiant le règlement de zonage 707 afin d’apporter diverses corrections administratives au texte du règlement**

IL est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le premier projet de règlement 707-127 modifiant le règlement de zonage 707 afin d’apporter diverses corrections administratives au texte du règlement soit et est adopté.

ADOPTÉE.

**A-2020-10 Règlement 707-128 modifiant le règlement de zonage 707 afin d’agrandir la zone P-637 à même la zone H-639, de changer le nombre de bâtiments principaux autorisés sur un même terrain pour certaines zones, de modifier les normes de parement et d’entreposage pour certaines zones, d’alléger les normes d’aménagement à l’écocentre, de réduire les marges avant et arrières dans la zone I-320, retirer l’usage agricole de certaines zones commerciales et industrielles, diminuer la taille minimale des terrains dans certaines zones et de permettre la construction de pavillons de jardins plus grands dans certaines zones**

Avis de motion est donné par madame la conseillère Natalie Parent

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-128 modifiant le règlement de zonage 707 afin d’agrandir la zone P-637 à même la zone H-639, de changer le nombre de bâtiments principaux autorisés sur un même terrain pour certaines zones, de modifier les normes de parement et d’entreposage pour certaines zones, d’alléger les normes d’aménagement à l’écocentre, de réduire les marges avant et arrières dans la zone I-320, retirer l’usage agricole de certaines zones commerciales et industrielles, diminuer la taille minimale des terrains dans certaines zones et de permettre la construction de pavillons de jardins plus grands dans certaines zones.

**2020-048 Adoption – Premier projet de règlement 707-128 modifiant le règlement de zonage 707 afin d’agrandir la zone P-637 à même la zone H-639, de changer le nombre de bâtiments principaux autorisés sur un même terrain pour certaines zones, de modifier les normes de parement et d’entreposage pour certaines zones, d’alléger les normes d’aménagement à l’écocentre, de réduire les marges avant et arrières dans la zone I-320, retirer l’usage agricole de certaines zones commerciales et industrielles, diminuer la taille minimale des terrains dans certaines zones et de permettre la construction de pavillons de jardins plus grands dans certaines zones**

IL est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin  
APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le premier projet de règlement 707-128 modifiant le règlement de zonage 707 afin d’agrandir la zone P-637 à même la zone H-639, de changer le nombre de bâtiments principaux autorisés sur un même terrain pour certaines zones, de modifier les normes de parement et d’entreposage pour certaines zones, d’alléger les normes d’aménagement à l’écocentre, de réduire les marges avant et arrières dans la zone I-320, retirer l’usage agricole de

certaines zones commerciales et industrielles, diminuer la taille minimale des terrains dans certaines zones et de permettre la construction de pavillons de jardins plus grands dans certaines zones soit et est adopté.

ADOPTÉE.

**A-2020-11 Règlement 707-129 modifiant le règlement de zonage 707 afin de modifier la méthode de calcul de la largeur des entrées charretière dans certaines zones**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-129 modifiant le règlement de zonage 707 afin de modifier la méthode de calcul de la largeur des entrées charretière dans certaines zones.

**2020-049 Adoption – Projet de règlement 707-129 modifiant le règlement de zonage 707 afin de modifier la méthode de calcul de la largeur des entrées charretière dans certaines zones**

IL est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval  
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le projet de règlement 707-129 modifiant le règlement de zonage 707 afin de modifier la méthode de calcul de la largeur des entrées charretière dans certaines zones soit et est adopté.

ADOPTÉE.

**A-2020-12 Règlement 707-130 modifiant le règlement 707 afin d'autoriser divers usages dans la zone A-309 et de fixer un coefficient d'occupation du sol minimal pour un bâtiment principal**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-130 modifiant le règlement 707 afin d'autoriser divers usages dans la zone A-309 et de fixer un coefficient d'occupation du sol minimal pour un bâtiment principal.

**2020-050 Adoption – Premier projet de règlement numéro 707-130 modifiant le règlement 707 afin d'autoriser divers usages dans la zone A-309 et de fixer un coefficient d'occupation du sol minimal pour un bâtiment principal**

IL est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le premier projet de règlement numéro 707-130 modifiant le règlement 707 afin d'autoriser divers usages dans la zone A-309 et de fixer un coefficient d'occupation du sol minimal pour un bâtiment principal soit et est adopté.

ADOPTÉE.

**A-2020-13 Règlement 808-7 modifiant le règlement 808 établissant le programme de subventions « Varennes – Habitation DURABLE Programme Rénovation »**

Avis de motion est donné par madame la conseillère Natalie Parent

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 808-7 modifiant le règlement 808 établissant le programme de subventions « Varennes – Habitation DURABLE Programme Rénovation ».

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

**A-2020-14 Règlement 885-1 modifiant le règlement 885 décrétant divers travaux civils dans le secteur des étangs aérés afin de porter les dépenses et l'emprunt autorisé à 5 944 000 \$**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 885-1 modifiant le règlement 885 décrétant divers travaux civils dans le secteur des étangs aérés afin de porter les dépenses et l'emprunt autorisé à 5 944 000 \$.

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

**2020-051 Adoption – Règlement 706-13 modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro 706 afin d'agrandir le périmètre de l'affectation « Habitation » à même l'affectation « Institutionnelle et administrative » dans le secteur du boulevard René-Gaultier à proximité de la rue de l'Aqueduc**

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 706-13 modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro 706 afin d'agrandir le périmètre de l'affectation « Habitation » à même l'affectation « Institutionnelle et administrative » dans le secteur du boulevard René-Gaultier à proximité de la rue de l'Aqueduc.

ADOPTÉE.

**2020-052 Adoption – Second projet de règlement 707-123 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'agrandir la zone H-413 à même la zone P-414 et réviser la liste des usages autorisés du groupe communautaire dans la zone P-414**

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le second projet de règlement 707-123 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'agrandir la zone H-413 à même la zone P-414 et réviser la liste des usages autorisés du groupe communautaire dans la zone P-414 soit et est adopté.

ADOPTÉE.

**2020-053 Adoption – Règlement 631-42 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville pour l'année 2020**

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 631-42 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville pour l'année 2020.

ADOPTÉE.

**2020-054 Adoption – Règlement 707-120 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de créer la nouvelle zone H-464 à même les zones C-434 et H-465 et réviser la liste des usages autorisés dans la zone C-434**

ATTENDU qu'aucune personne intéressée ayant le droit de déposer une demande d'approbation référendaire ne s'est manifestée dans les délais légaux;

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 707-120 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de créer la nouvelle zone H-464 à même les zones C-434 et H-465 et réviser la liste des usages autorisés dans la zone C-434.

ADOPTÉE.

**2020-055 Adoption – Règlement 877-2 modifiant le règlement 877 déléguant à certains fonctionnaires municipaux le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville et prévoyant les règles de suivi et de contrôle budgétaire afin de déléguer au trésorier le pouvoir d'accorder le contrat de financement à la personne qui y a droit**

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau



ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 877-2 modifiant le règlement 877 déléguant à certains fonctionnaires municipaux le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville et prévoyant les règles de suivi et de contrôle budgétaire afin de déléguer au trésorier le pouvoir d'accorder le contrat de financement à la personne qui y a droit.

ADOPTÉE.

**2020-056 Adoption – Règlement 918 décrétant une mesure d'aide par le financement de travaux de mise aux normes d'installations septiques et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 50 000 \$ pour en acquitter le coût**

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 918 décrétant une mesure d'aide par le financement de travaux de mise aux normes d'installations septiques et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 50 000 \$ pour en acquitter le coût.

ADOPTÉE.

**2020-057 Règlement numéro 904  
Travaux sur le réseau d'assainissement des eaux  
Emprunt temporaire  
Banque Nationale Groupe financier**

CONSIDÉRANT que le règlement 904 décrétant des travaux sur le réseau d'assainissement des eaux et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt de 500 000 \$ pour en acquitter le coût a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 24 janvier 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval

APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QU'un ou des emprunts soient contractés à la Banque Nationale Groupe financier, selon les taux prévus à l'entente avec ladite banque, pour un montant n'excédant pas 500 000 \$, et ce jusqu'au financement permanent.

ADOPTÉE.

2020-058

**Adoption second projet – PPCMOI 2019-138  
Permettre un usage trifamilial  
63-65, rue D'Youville**

CONSIDÉRANT la demande de projet particulier présentée par le requérant pour permettre l'aménagement d'un triplex sis au 63-65, rue d'Youville;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la résolution CCU 2019-11-113 du 6 novembre 2019, le comité consultatif d'urbanisme recommande unanimement d'autoriser ladite demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal de la Ville de Varennes autorise, la demande de projet particulier d'occupation de l'immeuble sis au 63-65, rue d'Youville afin d'aménager une habitation trifamiliale alors que le règlement de zonage numéro 707 prévoit que seules les habitations unifamiliales et bifamiliales sont autorisées dans la zone (grille des usages et normes H 634).

ADOPTÉE.

2020-059

**Adoption second projet – PPCMOI 2019-147  
Permettre l'aménagement d'un terrain dont certains éléments sont non conformes et permettre la construction d'un bâtiment accessoire dont le revêtement extérieur est non conforme  
2810, montée de Picardie**

CONSIDÉRANT la demande de projet particulier présentée par le requérant pour permettre l'aménagement d'un terrain dont certains éléments sont non conformes et permettre la construction d'un bâtiment accessoire dont le revêtement extérieur est non conforme;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la résolution CCU 2019-12-126 du 4 décembre 2019, le comité consultatif d'urbanisme recommande unanimement d'autoriser ladite demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Mélanie Simoneau APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal de la Ville de Varennes autorise, en vertu du règlement 807 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, la demande de projet particulier de construction sis au 2810, montée de Picardie, le tout, tel qu'illustré aux plans concepts de Bertrand Frigon, dossier « 2018-449 », en date du 30 septembre 2019. Les éléments visés par la demande de projet particulier sont :

1. Une allée d'accès sera recouverte de gravier alors que le règlement prescrit qu'une allée d'accès doit être recouverte d'asphalte, de béton ou de pavé;
2. L'entreposage extérieur empiétera en cour avant alors que le règlement prescrit que l'entreposage est prohibé dans la cour avant;
3. La clôture ceinturant l'aire d'entreposage ne sera pas continue alors que le règlement prescrit que l'aire d'entreposage extérieure doit être

ceinturée par une clôture, un muret ou une haie de conifères d'une hauteur minimale de 1,5 mètre. La clôture, le muret et la haie doivent être continus et suffisamment opaques pour qu'il soit difficile de distinguer les biens et produits entreposés;

4. La clôture ceinturant une aire d'entreposage située en cour avant sera d'une hauteur de 2 mètres alors que le règlement prévoit qu'une clôture située en cour avant ne peut excéder une hauteur de 1 mètre;
5. Le matériau de construction pour le muret est du bloc de béton alors que le règlement prohibe ce type de matériau pour ce genre d'ouvrage;
6. Le revêtement extérieur du bâtiment accessoire sera en panneaux métalliques à 100 % de la superficie de chaque mur alors que le règlement prescrit un minimum de 50 % de chaque façade composée de matériau de classe 1.

ADOPTÉE.

#### **MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS**

##### **2020-060 Fourniture de produits d'entretien pour 2020 avec option de reconduction pour un an en 2021**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour l'achat de produits d'entretien pour 2020 avec option de reconduction pour 2021;

CONSIDÉRANT la réception de trois (3) soumissions;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 17 janvier 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat de fourniture de produits d'entretien pour 2020 avec option de reconduction pour un an en 2021 au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Wood Wyant Canada inc., pour un montant de 21 077.64 \$ taxes incluses pour l'année 2020, selon sa soumission du 9 janvier 2020.

*Certificat du trésorier numéro 3333*

ADOPTÉE.

##### **2020-061 Fourniture de terre et de sable Reconduction du contrat pour 2020**

CONSIDÉRANT la résolution 2019-149 adoptée en séance générale le 1<sup>er</sup> avril 2019 pour le contrat de fourniture de terre et de sable;

CONSIDÉRANT l'acceptation des parties de reconduire ledit contrat pour l'année 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE reconduire le contrat de fourniture de terre et de sable pour l'année 2020 avec la compagnie *Matériaux Paysagers Savaria Ltée*, pour les items 1, 4 et 5 au montant de 28 676.36 \$ taxes incluses et à *Décorome inc.* pour les items 2, 3 et 6 au montant de 11 295.73 \$ taxes incluses.

*Certificat du trésorier numéro 3322*

ADOPTÉE.

**2020-062 Acquisition de licences Microsoft Office**

CONSIDÉRANT les recommandations de la coordonnatrice à la direction générale et à l'informatique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER l'acquisition de licences Microsoft Office 365 Business Premium à l'entreprise Hypertec Système pour un montant de 26 466.23 \$ taxes incluses.

*Certificat du trésorier numéro 3328*

ADOPTÉE.

**2020-063 Contrat d'entretien et de soutien – Logiciel informatique Bibliomondo inc. Année 2020**

CONSIDÉRANT l'article 573.3 de la *Loi sur les Cités et Villes*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

De confier à la firme BiblioMondo inc. le contrat d'entretien et de soutien des logiciels informatiques Mondo PC, pour l'année 2020, au montant de 26 283.17 \$ taxes incluses.

*Certificat du trésorier numéro 3334*

ADOPTÉE.

**2020-064 Acquisition des licences pour la migration des serveurs**

CONSIDÉRANT les recommandations de la coordonnatrice à la direction générale et à l'informatique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER le contrat d'acquisition à l'entreprise Softchoice pour les

licences Windows Server Datacenter, User Cal, Device Cal, des connecteurs externes Cal et des modules de mémoire vive pour le rehaussement des serveurs au montant de 42 230.32 \$ taxes incluses.

*Certificat du trésorier numéro 3332*

ADOPTÉE.

**2020-065 Redirection du réseau de fibre optique vers les nouveaux ateliers municipaux**

CONSIDÉRANT les recommandations de la coordonnatrice à la direction générale et à l'informatique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER le contrat de redirection du réseau de fibre optique de l'actuel garage municipal vers les nouveaux ateliers municipaux à la firme C3F Télécom pour un montant de 43 300 \$ taxes incluses.

La dépense sera financée par le fonds de roulement et le remboursement s'effectuera sur une période de cinq (5) ans à compter de 2021.

*Certificat du trésorier numéro 3331*

ADOPTÉE.

**2020-066 Services professionnels de laboratoire pour l'auscultation de la chaussée pavée**

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du Service du génie en date du 20 janvier 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER le contrat de services professionnels de laboratoire à Englobe Corp. pour l'auscultation de 138.5 kilomètres de chaussées pavées au montant de 27 019.13 \$ taxes incluses.

*Certificat du trésorier numéro 3335*

ADOPTÉE.

**2020-067 Renouvellement de contrat – Programme d'aide aux employés**

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du Service des ressources humaines en date du 22 janvier 2020;

IL est proposé par madame la conseillère Natalie Parent APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Varennes renouvelle le contrat pour la gestion du programme d'aide aux employés avec la firme BRIO pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2020 au 28 février 2021 au montant de 17 825.26 \$ taxes incluses, incluant un montant de 1 917.81 \$ taxes incluses pour des imprévus.

D'AUTORISER monsieur Sébastien Roy, directeur général de la Ville de Varennes, de signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, le renouvellement dudit contrat.

*Certificat du trésorier 3338*

ADOPTÉE.

**2020-068      **Système automatisé d'appels à la population – Changement de fournisseur****

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction générale en date du 29 janvier 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER le contrat pour l'utilisation du système Comalerte du fournisseur Prudent pour une période de 36 mois au montant de 102 473.08 \$ taxes incluses, pour une dépense de 37 894.38 \$ taxes incluses pour les 12 premiers mois et de 32 145.63 \$ taxes incluses pour chacune des périodes de 12 mois suivantes.

*Certificat du trésorier numéro 3342*

ADOPTÉE.

**2020-069      **Travaux d'installation d'une vanne sur une conduite d'eau potable****

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du Service du génie en date du 29 janvier 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER une enveloppe budgétaire au montant de 38 258 \$ taxes incluses pour la réalisation de travaux sur le réseau de distribution d'eau potable comprenant l'installation d'une vanne isolante sur une conduite d'eau de la rue de l'Aqueduc par l'entreprise Civilpro pour un montant de 30 353 \$ taxes incluses et imprévus ainsi que des honoraires professionnels réalisés par le Groupe-Conseil Génipur inc. pour un montant de 7 905 \$ taxes incluses et imprévus.

La dépense sera financée par la réserve d'aqueduc.

*Certificat du trésorier numéro 3339*

ADOPTÉE.

**2020-070**

**Subvention annuelle  
Organisme Loisirs et Répit Sans Limite**

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 28 janvier 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal autorise le directeur du Service des finances et trésorier à remettre à l'organisme Loisirs et Répit Sans Limite la subvention prévue au montant de 20 000 \$ pour 2020;

QUE le conseil municipal autorise la reconduction de l'entente annuelle entre ledit organisme et la Ville de Varennes permettant aux membres un accès gratuit aux bains libres organisés par le Complexe aquatique ou la réservation gratuite de bain libre selon les disponibilités.

*Certificat du trésorier numéro 3337*

ADOPTÉE.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2020-071**

**Addenda à la convention d'achat-vente – Les Investissements Marie-Victorin VLL Limitée  
Autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'addenda à la convention d'achat-vente en date du 12 mars 2018 entre Les Investissements Marie-Victorin VLL Limitée et la Ville de Varennes; tel addenda est annexé à la présente comme si au long reproduit.

ADOPTÉE.

**2020-072**

**Promesse d'achat-vente 9405-3089 Québec inc.  
Autorisation de signature**

IL est proposé par madame la conseillère Natalie Parent  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, la promesse d'achat-vente et tout acte de vente en découlant à intervenir entre 9405-3089 Québec inc. et la Ville de Varennes; telle promesse est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Le certificat prévu à l'article 6 de la *Loi sur les immeubles industriels*

*municipaux* est joint aux présentes pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE.

**2020-073 Acte de correction – Les Investissements Marie-Victorin CST Limitée  
Autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval  
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de correction à intervenir entre Les Investissements Marie-Victorin CST Limitée et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

ADOPTÉE.

**2020-074 Convention de bail commercial – Massi Immobilier inc.  
Autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, la convention de bail commercial à intervenir entre Massi Immobilier inc. et la Ville de Varennes; telle convention est annexée à la présente comme si au long reproduite.

*Certificat du trésorier numéro 3340*

ADOPTÉE.

**2020-075 Offre d'achat des lots 226-1 et 1124  
Acceptation et autorisation de signature**

IL est proposé par madame la conseillère Natalie Parent  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE confirmer l'acceptation de la proposition et d'autoriser Monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, ladite proposition ainsi que tout acte de vente en découlant à intervenir entre Monsieur Stéphane Jodoin et la Ville de Varennes; telle proposition est annexée à la présente comme si au long reproduite.

ADOPTÉE.



**2020-076**

**Offre d'achat du lot 213-1  
Acceptation et autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE confirmer l'acceptation de la proposition et d'autoriser Monsieur le maire Martin Dampousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, ladite proposition ainsi que tout acte de vente en découlant à intervenir entre Ferme Promarc inc. et la Ville de Varennes; telle proposition est annexée à la présente comme si au long reproduite.

ADOPTÉE.

**2020-077**

**Offre d'achat des lots 221-1, 222-1, 340-1, 221-2, 222-2, 168-1, 1125  
Acceptation et autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE confirmer l'acceptation des propositions et d'autoriser Monsieur le maire Martin Dampousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, lesdites propositions ainsi que tout acte en découlant à intervenir entre les Entreprises agricoles Varennes inc. et la Ville de Varennes; telles propositions sont annexées à la présente comme si au long reproduites.

ADOPTÉE.

**2020-078**

**Travaux de réfection de passages piétonniers et de resurfaçage de rues  
Autorisations de dépenses au fonds d'infrastructures**

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du Service du génie en date du 10 janvier 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER une enveloppe budgétaire pour la réalisation des travaux de réfection de passages piétonniers au montant de 50 376 \$ taxes incluses et de resurfaçage de rues au montant de 82 134.78 \$ taxes incluses

Cette enveloppe sera financée par le fonds d'infrastructure.

*Certificat du trésorier numéro 3330*

ADOPTÉE.

**2020-079**

**Modification contractuelle – Ajout d'un poste de carburant/lave-glace**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres effectué pour la conception, construction et mise en service des ateliers municipaux;

CONSIDÉRANT les dispositions du règlement de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT le prix soumissionné par l'adjudicataire du contrat principal pour cette option;

CONSIDÉRANT que si ces modifications avaient été connues au préalable, le processus d'octroi du contrat aurait été le même;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER la demande de modification contractuelle (selon les articles 9.1.1 et 9.1.2 du règlement de gestion contractuelle), afin d'octroyer une somme additionnelle 169 818.08 \$ taxes incluses, au contrat de l'entreprise Construction Sorel ltée (CSL) pour l'ajout d'un poste de carburant/lave-glace, le tout selon l'item optionnel G9090 de sa soumission du 11 juin 2019.

La dépense sera financée par le fonds de roulement et le remboursement s'effectuera sur une période de dix ans à compter 2021.

*Certificat du trésorier numéro 3329*

ADOPTÉE.

**2020-080      Modification contractuelle – Nettoyage des stations de pompage et siphons de rue pour 2019**

CONSIDÉRANT les dispositions du règlement de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT le caractère imprévisible, au moment de l'octroi du contrat, des modifications qui sont présentement proposées;

CONSIDÉRANT leur caractère raisonnable en raison de l'ensemble des justifications;

CONSIDÉRANT que si ces modifications avaient été connues au préalable, le processus d'octroi du contrat aurait été le même;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Geneviève Labrecque  
APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER la demande de modification contractuelle (selon les articles 9.1.1 et 9.1.2 du règlement de gestion contractuelle), afin d'octroyer une somme additionnelle de 1 891.92 \$ taxes incluses, au contrat de nettoyage des stations de pompage et siphons de rues pour 2019 à Fosse Septique Sanibert inc.

*Certificat du trésorier numéro 3341*

ADOPTÉE.

**2020-081      Regroupement régional d'achat d'enveloppes et de papier recyclés – Appel d'offres 2020-2021**

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC de Marguerite-D'Youville désire poursuivre le service de regroupement d'achat de papeterie pour la période du 14 mai 2020 au 13 mai 2021 avec ses municipalités membres ainsi qu'avec la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC désire procéder à l'achat d'enveloppes et de papier recyclés;

CONSIDÉRANT qu'à cette fin, il est nécessaire de procéder par appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent  
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Varennes adhère au regroupement d'achat avec les municipalités de la MRC de Marguerite-D'Youville ainsi que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et autorise la MRC à procéder, pour la période du 14 mai 2020 au 13 mai 2021, à un appel d'offres sur invitation concernant ledit regroupement régional d'achat d'enveloppes et de papier recyclés, le tout conformément aux modalités des regroupements des années passées.

QUE le directeur du Service des finances et trésorier soit autorisé à signer tout document donnant effet aux présentes.

ADOPTÉE.

**2020-082      Programme Rénovation Québec, Volet VI  
Aide aux propriétaires de maisons lézardées**

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a annoncé un investissement en 2020-2021 pour soutenir les municipalités;

CONSIDÉRANT la remise en application du programme Rénovation Québec (PRQ) de la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour les maisons lézardées;

CONSIDÉRANT qu'il serait prudent de prévoir ce programme sur le territoire de la Ville de Varennes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal de la Ville de Varennes sollicite l'appui financier à la SHQ pour un budget de 60 000 \$.

ADOPTÉE.

**2020-083      Office municipal d'habitation de Varennes  
Révision budgétaire 2019**

CONSIDÉRANT que le Conseil d'administration de l'Office municipal d'Habitation de Varennes a vu son budget 2019 révisé;

CONSIDÉRANT que cette révision est présentée au Conseil municipal pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER le budget 2019 révisé de l'*Office municipal d'Habitation de Varennes*, tel qu'annexé à la présente.

ADOPTÉE.

**2020-084**

**Désignation – Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu**  
**Responsable de l'application du règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens**

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (RLRQ, c. P-38.002);

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, lequel entrera en vigueur le 3 mars 2020;

CONSIDÉRANT que Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens prévoit qu'une municipalité locale peut conclure une entente avec toute personne afin que celle-ci assure le respect du Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens;

CONSIDÉRANT l'entente aux termes de laquelle la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu fut créée afin que celle-ci voit à l'organisation et la gestion du contrôle animalier ainsi qu'à l'application de la réglementation municipale relative aux animaux des municipalités membres de la Régie;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de désigner la Régie intermunicipale des Services Animaliers de la Vallée-du-Richelieu à titre de responsable de l'application du Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval  
APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal désigne la Régie intermunicipale des Services Animaliers de la Vallée-du-Richelieu, à titre de responsable de l'application du Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.

ADOPTÉE.

**20 h 51 Monsieur le conseiller Benoit Duval quitte.**

**2020-085 Désignation – Inspecteur – Règlement d’application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d’un encadrement concernant les chiens**

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d’un encadrement concernant les chiens (RLRQ, c. P-38.002);

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement d’application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d’un encadrement concernant les chiens, lequel entrera en vigueur le 3 mars 2020;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de désigner :

- un inspecteur (ou enquêteur) pour notamment mettre en application la section V – Inspection et saisie dudit Règlement;
- les personnes autorisées à délivrer des constats d'infraction;

CONSIDÉRANT que la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d’un encadrement concernant les chiens prévoit qu'une municipalité locale peut conclure une entente avec toute personne afin que celle-ci assure le respect du Règlement d’application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d’un encadrement concernant les chiens;

CONSIDÉRANT l'entente aux termes de laquelle la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu fut créée afin que celle-ci voit à l'organisation et la gestion du contrôle animalier ainsi qu'à l'application de la réglementation municipale relative aux animaux des municipalités membres de la Régie;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut désigner un fonctionnaire ou un employé de la municipalité pour agir comme inspecteur (ou enquêteur) et également exercer des pouvoirs d'inspection et de saisie sur son territoire aux fins de veiller à l'application dudit Règlement;

CONSIDÉRANT que tout membre d’un corps de police peut surveiller l’application des dispositions dudit Règlement dont la violation constitue une infraction sur tout territoire sur lequel il assure des services policiers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal désigne à titre d'inspecteur/enquêteur pour notamment mettre en application la section V - Inspection et saisie du Règlement d’application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d’un encadrement concernant les chiens :

- A) les patrouilleurs-inspecteurs de la Régie intermunicipale des Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu M. Pierre De Gagné, M. Pierre Fortin et M. Mathieu St-Amant, ainsi que tout autre patrouilleur-inspecteur dûment nommé par la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-

du-Richelieu;

B) tous les agents de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

C) les inspecteurs municipaux et préposés à la réglementation dont le nom est cité en annexe des présentes.

QUE les personnes ci-haut mentionnées soient autorisées à effectuer les inspections, les saisies et la délivrance des constats d'infraction le tout, conformément audit règlement.

ADOPTÉE.

**2020-086**

**Appui de la Ville de Varennes**

**Demande à la CPTAQ**

**Utilisation autre qu'à des fins agricoles – lot 271-P**

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation à des fins autres qu'agricoles du lot 271-P pour la construction d'une usine de transformation du cannabis;

CONSIDÉRANT que la CPTAQ requière un appui de la Ville de Varennes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Varennes appuie la demande d'autorisation afin de permettre l'utilisation du lot 271-P, de la Paroisse de Varennes, circonscription foncière de Verchères, à des fins autres qu'agricoles pour la construction d'une usine de transformation de cannabis;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Varennes confirme qu'aucun espace approprié n'est disponible ailleurs sur le territoire de la Ville de Varennes et hors de la zone agricole ne pourrait satisfaire la demande;

La présente résolution est motivée en fonction des critères de l'article 62 de la Loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles dont copie sont en annexe A de la présente comme si au long récités;

La présente démarche est en conformité à la réglementation d'urbanisme, au schéma d'aménagement de la MRC Marguerite-D'Youville.

ADOPTÉE.

**2020-087**

**Transferts budgétaires pour décembre 2019 et janvier 2020**

CONSIDÉRANT que certains ajustements budgétaires s'avèrent nécessaires en cours d'année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin  
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER des transferts budgétaires au montant de 178 486 \$ pour décembre 2019 et de 6 588 035 \$ pour janvier 2020 conformément aux documents déposés par le directeur du Service des finances et trésorier en date du 29 janvier 2020 et

jointes en annexe des présentes comme si au long reproduits.

ADOPTÉE.

**20 h 54 Monsieur le conseiller Benoit Duval entre.**

**2020-088      Reconduction de la division de la Ville de Varennes en districts électoraux**

Considérant que la Ville de Varennes doit examiner la division de son territoire en districts électoraux tous les quatre ans;

Considérant que la division électorale actuelle de la Ville respecte les articles 9, 11 et 12 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q.c. E-2-2);

Considérant que la Ville procède à une demande de reconduction de la même division avant le 15 mars de l'année civile qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale;

Considérant que la demande de reconduction est accompagnée du document prévu à l'article 12.1 et que ce document indique également le nombre d'électeurs de chacun des districts électoraux en vigueur;

Considérant que la Commission de la représentation électorale transmettra à la municipalité une copie certifiée conforme de la décision qui confirme ou non que la Ville remplit les conditions pour reconduire la même division;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes demande à la Commission de la représentation électorale de lui confirmer qu'elle remplit bien les conditions requises pour procéder à la reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux.

ADOPTÉE.

**2020-089      Adoption et mise à jour – Politique d'embauche du personnel étudiant**

CONSIDÉRANT des modifications nécessaires à apporter à la Politique d'embauche du personnel étudiant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal adopte la mise à jour de la Politique d'embauche du personnel étudiant telle qu'annexée à la présente comme si au long récitée.

ADOPTÉE.

**2020-090      Adoption et mise à jour – Politique pour un environnement sans fumée**

CONSIDÉRANT des modifications nécessaires à apporter à la Politique pour un environnement sans fumée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin  
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal adopte la mise à jour de la Politique pour un environnement sans fumée telle qu'annexée à la présente comme si au long récitée.

ADOPTÉE.

**2020-091 Conditions de travail de certains employés cadres  
Modifications**

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du Service des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER le tableau en annexe afin de confirmer les amendements aux annexes des conditions de travail des personnes dont les noms figurent audit tableau.

ADOPTÉE.

**2020-092 Mouvement du personnel  
Permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut**

IL est proposé par madame la conseillère Mélanie Simoneau  
APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal accepte et confirme le *Rapport de mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut* numéro MP-2020-02 préparé et rédigé par le Service des ressources humaines en date du 29 janvier 2020.

ADOPTÉE.

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Comparaison de coût entre l'utilisation de Office 365 et l'acquisition de licence Office
- Localisation du lot P-271
- Étude de circulation sur la rue Jules-Phaneuf
- Projet en lien avec la revitalisation du centre-ville
- Absence de décision sur la possibilité ou non d'ajouter des logements ou non au centre-ville
- Recouvrement du bâtiment de la Maison Véro et Louis
- Plans pour les terrains disponibles pour l'aménagement de logement sur le territoire
- Nombre de logements à aménager sur le site des ateliers de Civilpro



- Raisons motivant l'ajout de la zone H-642 au règlement 707-126
- Localisation de la zone P-637
- Avenir de la vieille maison située sur les terrains de la compagnie Solvay
- Nouveaux usages autorisés par le règlement 707-130
- Demande de n'émettre des contraventions que dans les secteurs que le ramassage de neige a lieu
- Circulation des policiers à trop haute vitesse sur les rues résidentielles
- But des acquisitions des résidences sur le chemin de la Baronnie
- Aide aux mesures de mitigation sur le nouvel itinéraire de transport lourd
- Acquisition d'un terrain à proximité des éditions ADA par la Ville
- Étude de circulation sur la rue Jule-Phaneuf
- Moment de la transaction pour la phase III du projet TOD
- État d'avancement des démarches pour la protection perpétuelle du parc Saint-Charles
- Proposition de cession du parc Saint-Charles à un organisme sans but lucratif
- Publicité du groupe Primius de logement en aménagement sur la rue Jules-Phaneuf
- Proposition de descriptif écrit disponible aux citoyens lors des consultations publiques
- Demande d'annonce des consultations publiques sur le panneau indicateur
- Détails sur les transactions immobilières autorisées à la présente séance
- Nombre de camions supplémentaires attendus pour le projet Expedi-Go
- Appui pour une usine de transformation de cannabis et propriétaire du lot concerné
- Liste des nouveaux usages projetés et des usages présentement autorisés dans la zone A-309
- Acquisition de résidences et aide aux mesures de mitigation sur le chemin de la Baronnie
- Aménagement d'un lien routier entre la route 132 et le chemin de la Baronnie
- Rumeurs mal fondées d'élargissement du chemin de la Baronnie à quatre voies
- Historique d'une expropriation à l'intersection de la montée et du rang de Picardie
- Circulation lourde locale sur la montée de la Picardie

*Fin de la 2<sup>e</sup> période de questions des contribuables.*

#### PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 22 h 12.

*Le maire,*

*Le directeur des Services juridiques  
et greffier,*

---

Martin Dampousse

---

Me Marc Giard, OMA